

CONDITIONS GENERALES DE VENTES « LE RELAIS DES PLAGES »

L'Auberge « LE RELAIS DES PLAGES » au capital de 70 000 €, enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax sous le numéro de SIRET 440 245 421 00035, dont le siège social est situé au 158, Avenue de l'Océan 40 990 ST PAUL-LES-DAX a pour numéro de TVA intracommunautaire FR 86 440 245 421. LE RELAIS DES PLAGES a souscrit auprès de la compagnie AXA – Bas Sablar – 48 Place Maréchal Joffre – BP 201 – 40105 DAX CEDEX, une assurance responsabilité civile et professionnelle.

1. CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

1.1 – **Application** : Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations fournies par le RELAIS DES PLAGES.

Les CGV et les conditions particulières forment un ensemble qui fait partie intégrante du contrat de vente et dont l'acceptation globale est obligatoire avant la conclusion de toute vente. La demande de réservation entraîne l'adhésion aux présentes conditions de vente et l'acceptation complète et sans réserve de leurs dispositions.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, notamment celles en vigueur sur d'autres documents sans valeur contractuelle tels que prospectus ou autres sites internet, étant ici précisé que cette liste n'est pas exhaustive.

Les présentes CGV prévalent notamment sur toutes autres conditions, sauf acceptation formelle et écrite de notre part. En conséquence, toute condition contraire posée par le client sera, à défaut de notre acceptation expresse, réputée inopposable à notre établissement, quel que soit le moment où ladite condition aura pu être portée à notre connaissance.

1.2 – **Capacité** : Tout client reconnaît avoir la capacité de contracter, c'est-à-dire d'avoir la majorité légale et ne pas être sous curatelle ou sous tutelle

1.3 - **Les prix** : sont indiqués en Euros. La TVA est toujours comprise. Les prix indiqués ne comprennent que les prestations strictement mentionnées dans la réservation. Au prix mentionné dans la réservation seront ajoutées, lors de la facturation, les prestations complémentaires ou dépenses personnelles (extras) fournies par l'établissement lors du séjour ou de la manifestation.

La taxe de séjour, non incluse dans le prix de la réservation, est en vigueur dans la commune. Elle est payable sur place. Les prix mentionnés sur le site sont susceptibles de modification sans préavis et seul le prix indiqué dans la confirmation de réservation est contractuel.

1.4 - **Modalités de paiement** : Le règlement de l'ensemble des prestations se fait, lors du séjour ou de la manifestation, sur place, directement auprès de notre établissement. Un acompte pourra être demandé lors de la réservation, et sera déduit de la note finale (solde). En cas de modalités de paiement spécifiques, le client s'engage à régler à réception de facture, y compris le règlement des extras (restaurant, bar...) et autres prestations réclamées individuellement à l'un ou plusieurs des participants et qui n'auraient pas été réglés sur place. Tout retard de paiement donnera lieu à la facturation de pénalités de retard égales à une fois et demi le taux d'intérêt légal en vigueur sans mise en demeure. Tous frais que l'établissement serait amené à supporter au titre de recouvrement de créances restant dues, seront à la charge du client.

1.5 - **Clause de Résiliation** : En cas de force majeure (insurrection, émeute, prohibition dictée par les autorités gouvernementales ou publiques...) ou d'impossibilité d'exploitation (catastrophe naturelle...), le contrat de réservation pourra être résilié de plein droit par notre établissement, sans que cela puisse donner lieu à un versement de dommages et intérêts aux clients.

1.6 - **Réclamation** : Toute réclamation doit nous être formulée dans un délai de 15 jours à compter de la date de séjour ou manifestation, par écrit. En cas de réclamation, après avoir saisi la Direction de l'hôtel et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées figurent ci-après : Adresse postale : Médiation tourisme et voyage, CS 30958, 75383 Paris Cedex 08, Site internet : <https://www.mtv.travel>. Il est rappelé au client, conformément à l'article L121-21-8 12° du Code de la Consommation, qu'il ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'article L 121-21 du Code de la Consommation. Les conditions de vente du tarif réservé précisent les modalités d'annulation et/ou modification de la réservation.

1.7 – Responsabilité : Notre établissement décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets personnels, en quelque lieu que ce soit de notre établissement ; A l'exception des objets qui lui seraient confiés (contre décharge). Notre établissement décline toute responsabilité en cas de dommages, de quelque ordre qu'ils soient, qui pourraient intervenir sur les véhicules des clients stationnés dans notre parking.

1.8 – Droit applicable : Tout différent, toute réclamation ou tout litige relatif aux modalités de réservation d'un séjour, d'une chambre d'hôtel ou d'une manifestation sont soumis au droit français.

1.9 – Informatique et libertés : En application de la loi L.78-17 du 6 Janvier 1978, le client est informé que les informations à caractère nominatif communiquées font l'objet d'un traitement informatisé, sauf opposition expresse de sa part. Les informations qui vont être demandées lors de la réservation sont indispensables pour le bon traitement de votre demande. Ces informations ont pour seul destinataire LE RELAIS DES PLAGES. Le consommateur qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique. Pour plus d'informations : Bloctel ».

1.10 – Règles générales relatives à l'hôtellerie

ACCES AUX CHAMBRES :

Les chambres sont disponibles à partir de 17h30 le jour de l'arrivée et doivent être libérées au plus tard à 11h00 le jour du départ (en cas de départ tardif, au-delà de l'heure limite autorisée, LE RELAIS DES PLAGES se réserve le droit de facturer une nuit supplémentaire).

Il est demandé au client de prévoir une arrivée à notre établissement avant 21h30 et de nous prévenir en cas d'arrivée tardive.

Votre chambre est prévue pour un nombre de personnes déterminé ; Pour assurer les règles de sécurité de notre établissement, vous ne devez en aucun cas héberger des personnes supplémentaires.

Vous devez vous assurer que la porte de votre chambre soit bien fermée avant de la quitter ou de vous coucher.

Notre établissement décline toute responsabilité pour vos bagages ou objets déposés dans les lieux publics.

La soirée étape comprend le dîner, la nuitée et le petit-déjeuner. Les boissons ne sont pas incluses.

Nous vous rappelons que l'interdiction de fumer est en vigueur dans tous les lieux publics depuis le 2 Janvier 2008. Il est également absolument interdit de fumer dans les chambres pour des raisons évidentes de sécurité et de confort.

Le non-respect entraînera une indemnité équivalente au prix d'une nuit supplémentaire pour remettre la chambre en état.

Il est également absolument interdit d'utiliser dans les chambres des appareils à gaz (exemple : réchaud ...).

Le petit déjeuner est servi à partir de 7h00 à 09h30 du lundi au vendredi, de 7h30 à 10h00 le samedi, dimanche et jours fériés, dans la salle prévue à cet effet.

DEGRADATION : Nous vous demandons de respecter les lieux ainsi que la décoration de votre chambre. En cas de problème, le client devra engager sa responsabilité civile. Pendant votre séjour, une clé vous sera remise vous permettant le libre accès à votre chambre ; En cas de perte, la réfection vous sera facturée au tarif en vigueur.

NUISANCES : Pour le respect du repos des autres clients, veuillez à ne pas claquer les portes ni à faire trop de bruit particulièrement entre 22h00 et 8h00. Tout bruit de voisinage lié au comportement d'une personne pourra nous amener à inviter le client à quitter l'établissement, dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité de la clientèle (art. R.1334-30 ET R.1334.31 du code de la santé publique), et ce, sans aucune indemnité.

Une chambre est un lieu de repos. Tout commerce y est formellement interdit.

LE REGLEMENT INTERIEUR DU RELAIS DES PLAGES s'applique à l'ensemble des réservations ; Ainsi tout séjour entraîne l'acceptation de ses conditions particulières et de son règlement intérieur.

EN CAS DE NON RESPECT PAR LE CLIENT D'UNE DE CES DISPOSITIONS, L'HOTELIER SE TROUVERA DANS L'OBLIGATION D'INVITER LE CLIENT A QUITTER L'ETABLISSEMENT ET CE, SANS AUCUNE INDEMNITE.

2. CONDITIONS PARTICULIERES

2.1 – Offre préalable : Les présentes conditions particulières de vente constituent les informations précontractuelles communiquées au client. Elles sont accessibles sur le site Internet de l'établissement et peuvent également être transmises par courrier électronique avant la conclusion de la réservation.

2.2 – Conditions de réservation : Les réservations ne sont considérées fermes et définitives qu'après confirmation de leur disponibilité par l'établissement, par voie électronique ou tout autre moyen écrit ;

Le montant total du séjour est exigible au plus tard 15 jours avant la date d'arrivée ;

Pour toute réservation effectuée dans les 15 jours précédant l'arrivée, le paiement intégral est exigé au moment de la réservation ;

Les clients sont invités à arriver avant 21h30. En cas d'arrivée tardive, ils sont priés d'en informer l'établissement au préalable pour accord.

2.3 – Modalités de paiement : Le règlement du séjour peut être effectué par carte bancaire ou virement bancaire.

A défaut de réception du paiement dans les délais impartis, l'établissement se réserve le droit d'annuler la réservation, après en avoir informé le client, sans que celui-ci puisse prétendre à une quelconque indemnisation. Les éventuels frais supplémentaires non compris dans la réservation (consommations, prestations complémentaires ou autres services) sont réglés sur place avant le départ du client.

2.4 - Conditions d'interruption de séjour : En cas d'interruption du séjour ou de départ anticipé, aucun remboursement ne pourra être accordé. Le séjour réservé reste dû dans sa totalité. Les retards à l'arrivée ou les départs anticipés ne peuvent donner lieu à aucune réduction du prix ni à aucun remboursement.

2.5 – Modification d'une réservation : Toute demande de modification d'une réservation doit être formulée auprès de notre établissement par écrit (courriel). La modification ne devient ferme et définitive qu'après confirmation écrite de notre établissement.

Toute demande de modification est soumise aux disponibilités de notre établissement et peut entraîner une modification du tarif applicable. Si la modification n'est pas possible et que le client décide d'annuler sa réservation, les conditions d'annulation prévue à l'article 2.6 s'appliquent. Le client ne pourra prétendre à un remboursement ou même une indemnité.

2.6 – Conditions d'annulation : Toute demande d'annulation doit être formulée par écrit (courriel). L'annulation n'est effective qu'après confirmation écrite de sa prise en compte par l'établissement.

Toute annulation doit nous parvenir au moins **48h00 avant la date d'arrivée**.

Toute annulation intervenant moins de 48h00 avant la date d'arrivée entraîne l'exigibilité de la totalité du séjour.

En cas de non- présentation du client à notre établissement (no-show), sans annulation préalable, le montant total du séjour reste dû et sera conservé ou prélevé par l'établissement.

3. RESTAURATION

RESERVATIONS : Toute réservation n'est confirmée qu'après le retour du devis ou bon de commande établi par notre établissement, signé avec l'apposition « Bon pour accord ». 50 % du montant prévisionnel de la commande seront demandés à titre d'acompte. Nous nous réservons le droit de demander la totalité de la prestation en prépaiement.

GARANTIE DE RESERVATION : Le nombre final de participants doit nous être communiqué par écrit lors de la mise au point des menus ou au plus tard **48h00 avant le repas ; Il s'agit du nombre de couverts garantis qui servira de base de facturation.**

CONDITIONS D'ANNULATION :

Toute demande d'annulation doit être formulée par écrit (courriel ou courrier).

L'annulation ne sera considérée comme effective qu'après confirmation écrite de sa prise en compte par notre établissement.

En cas d'annulation, les indemnités suivantes seront applicables :

- Plus de 60 jours avant la date de la manifestation : remboursement intégral des sommes versées.
- Entre 60 et 31 jours avant la date de la manifestation : l'acompte versé reste acquis à l'établissement.
- Entre 30 et 15 jours avant la date de la manifestation : une indemnité correspondante à 80% du montant total de la réservation sera due.
- Moins de 15 jours avant la date de la manifestation ou en cas de non-présentation : 100% du montant total de la réservation sera dû.
- Toute réduction du nombre de participants de plus de 10% intervenant au moins 48 heures avant la manifestation donnera lieu à une facturation sur la base du nombre de couverts initialement garantis, sauf accord écrit contraire de l'établissement.
- Le montant de l'acompte versé s'imputera sur les indemnités d'annulation éventuellement dues. Si le montant de l'acompte est inférieur aux indemnités applicables, le client s'engage à régler le solde restant.

LE RELAIS DES PLAGES a la liberté de ne pas recevoir les clients ayant un comportement bruyant ou incorrect, les clients dont le comportement est contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public.

Ainsi, la bonne tenue physique est de rigueur. Sont interdits les actes susceptibles d'entraîner une gêne pour le public, de provoquer des troubles, de causer des dommages matériels. Dans le cas où des dégradations matérielles étaient constatées au sein de notre établissement, que ce soit durant la manifestation ou après le départ des clients, le coût des réparations résultant de ces dégradations sera à la charge du client.

4. BONS CADEAUX

4.1 – Généralités

Les présentes CGV s'appliquent pour les bons cadeaux par mail, téléphone ou directement au sein de notre établissement.

Les prestations proposées n'incluent pas le transport. Les photographies présentées sur le bon et sur le site ne sont pas contractuelles ; Toute reproduction partielle ou entière est interdite

4.2 – Edition et condition d'utilisation du Bon Cadeau

La délivrance des Bons Cadeaux se fait directement sur place au sein de notre établissement contre le règlement de la somme correspondante par CB ou espèces.

Le Bon Cadeau mentionne les informations suivantes : Le montant, le Nom des personnes destinées à recevoir cette invitation, le nom des personnes à l'origine de la commande et payeurs, les jours de validité du bon et durée d'utilisation limite, le lieu et les coordonnées de notre maison.

La délivrance de la Prestation commandée est soumise aux conditions spécifiques de notre établissement notamment en termes d'annulation.

Seule la PRESENTATION DE L'ORIGINAL du Bon Cadeau donne droit à la prestation.

Le bon cadeau est valable selon les dates et jours précisés sur le document et pour la durée d'utilisation indiquée.

En cas de non utilisation dans sa période de validité, de perte, de vol ou de destruction du Bon Cadeau, le bénéficiaire ne pourra prétendre à un remboursement ni à une compensation de quelque nature que ce soit.

5. COMPETENCE JURIDIQUE, APPLICATION, FORME

Le tribunal compétent est celui de Dax.

Si une clause des conditions générales ne peut s'appliquer, cela ne modifie pas la validité des autres clauses.

A la place de cette clause non valable, s'applique une autre et la plus proche possible.

Tout accord annexe à ces conditions requiert la forme écrite.